

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
Honneur-Fraternité-Justice  
AUTORITÉ DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS  
DIRECTION GÉNÉRALE



**AVIS D'APPEL A CANDIDATURES**

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) envisage le recrutement d'un **chef de services chargé du Système d'informations** pour assister le Directeur des Statistiques, de la Documentation et des Archives (DSDA) au sein de la Direction Générale.

Le recrutement est ouvert aux candidats des deux sexes de nationalité mauritanienne, âgés au plus de **quarante (40) ans** au jour de dépôt de candidature.

Le dépôt de candidatures sera ouvert à l'adresse électronique : [depot.candidatures18@gmail.com](mailto:depot.candidatures18@gmail.com) pendant la période allant du **28 janvier au 11 février 2024**. Les candidatures envoyées après le 11 février, 17h00 ne seront pas acceptées

**Profil recherché et expériences :**

1. Être titulaire, au minimum, d'un diplôme universitaire (Bac + 4) ou équivalent en **systèmes d'information et de communication** ;
2. Maîtriser le français et / ou l'arabe ;
3. L'anglais constituera un atout ;
4. Expérience générale de trois (3) ans ;
5. Expérience spécifique de trois (3) ans en conception, implémentation et administration des bases de données, méthodes et outils de développement, infrastructures techniques (serveurs, réseaux, middlewares), architecture du système de production informatique et de son fonctionnement, solutions pour garantir la disponibilité, la sécurité et l'intégrité de système d'information et des données

**Le dossier de candidature doit comporter les scans de :**

1. Un CV détaillé et signé sur l'honneur et ne dépassant pas cinq (5) pages ;
2. Une lettre de motivation manuscrite adressée au **Directeur Général de l'ARMP** en mentionnant le contact ;
3. Des copies certifiées des diplômes et attestations ;
4. Des copies certifiées des documents justifiant l'expérience du candidat ;
5. Une copie de la carte d'identité nationale ;
6. Une (1) photo d'identité récente de bonne qualité.

Le dossier de candidature doit être envoyé par courrier électronique à l'adresse : [depot.candidatures18@gmail.com](mailto:depot.candidatures18@gmail.com) et portant pour objet la mention : « **candidature au poste d'Assistant DSDA de l'ARMP** » au plus tard le **11 février 2024 à 17<sup>h</sup> TU** (la date de l'email faisant foi).

L'examen des dossiers de candidature se fera suivant le calendrier indicatif ci - après :

Phases de la procédure	Dates indicatives	Critères d'évaluation
Examen de la recevabilité et de la conformité	12 au 15 février 2024	Liste des pièces demandées et conformité des références académiques et de l'âge requis
Evaluation de la qualification et de l'expérience des candidats	16 au 22 février 2024	80 points
1 <sup>er</sup> Entretien avec les candidats retenus	23 au 29 février 2024	10 points
2eme Entretien avec les candidats shortlistés	02 au 04 Mars 2024	10 points

La procédure de sélection sera menée sous l'égide de l'ARMP par un cabinet privé de Ressources Humaines (RH) désignée à cet effet.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le numéro de téléphone :46 66 86 52

### **I. EXAMEN DE LA RECEVABILITE ET DE LA CONFORMITE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE.**

Dans cette phase, l'examen permettra pour chaque candidat de s'assurer que :

1. Toutes les pièces demandées ont été fournies ;
2. Le(s) diplôme(s) fourni(s) et l'âge du candidat sont conformes à ceux demandés. A ce niveau, une seule non - conformité est éliminatoire.

Le cabinet de RH arrête et publie sur le site web de l'ARMP : [www.arpmp.mr](http://www.arpmp.mr) et par voie d'affichage devant les locaux de l'ARMP, la liste des candidats autorisés à participer à la suite de la procédure de sélection.

### **II. EVALUATION DE LA QUALIFICATION ET DE L'EXPERIENCE DES CANDIDATS (/80 points)**

Les candidats retenus seront invités à un Entretien préliminaire dit administratif au cours duquel les candidats devront fournir les copies originales du dossier de candidature

Cette phase permettra d'évaluer les dossiers de candidature sur la base des documents conformément à la notation ci - après :

Critères	Note
Qualification et compétence	40 points
Expérience professionnelle	40 points

<b>II.1</b>	<b>Qualification et compétence</b>	<b>40 points</b>
	Niveau d'étude dans le domaine = à celui requis	25 points
	Niveau d'étude académique dans le domaine > à celui requis	05 points
	Maîtrise de l'arabe	04 points
	Maîtrise du français	04 points
	Connaissance de l'anglais	02 points

8

<b>II.2</b>	<b>Expérience générale</b>	<b>20 points</b>
	Expérience = 03 ans	15 points
	Expérience > 03 ans (1 point par an d'expérience, plafond à 5)	05 points
<b>III.3</b>	<b>Expérience spécifique</b>	<b>20 points</b>
	Expérience = 03 ans	15 points
	Expérience > 03 ans (1 point par an d'expérience, plafond à 5)	05 points

Seuls les candidats ayant obtenu, au terme de la phase II, une note supérieure ou égale à **quarante-cinq (45) points** seront admissibles et donc autorisés à se présenter à l'entretien oral de l'ARMP.

### III L'ENTRETIEN ORAL avec l'ARMP

La date et l'heure de l'entretien oral seront notifiées aux candidats retenus au moins trois (3) jours à l'avance par téléphone ou par tout autre moyen de contact

### IV CHOIX DU CANDIDAT

Les trois premiers candidats qui auront obtenu les notes globales (examen de la qualification et de l'expérience + entretien oral) les plus élevées, par ordre de mérite, seront proposés au Conseil de Régulation de l'ARMP qui entérinera le choix définitif du candidat sélectionné.

L'ARMP publiera sur le site web de l'ARMP : [www.arp.mr](http://www.arp.mr) et par voie d'affichage dans ses locaux, les noms deux candidats à recruter conformément aux textes en vigueur.

**NB :** Les candidats retenus pour l'entretien oral avec l'ARMP devront se présenter avec les originaux des pièces de leur dossier.

Nouakchott, le 26 janvier 2024

Le Directeur Général  
EL IDE Diarra

